

Tableau N° 1

PROTOCOLE DE PROPHYLAXIE 2021/2022 DANS LES CHEPTELS BOVINS

Du 1^{er} novembre 2021 au 31 mars 2022

	BRUCELLOSE	LEUCOSE* selon la liste des cantons	IBR	BVD
CHEPTELS LAITIERS	<u>Dépistage sur LGM</u> (Lait Grand Mélange) Janvier	<u>Dépistage sur LGM</u> Janvier	<u>Dépistage sur LGM</u> Février et Septembre	<u>Dépistage sur LGM 3 /an</u> ou <u>Dépistage sérologique sur</u> bovins sentinelles (maximum de 20 bovins)
CHEPTELS ALLAITANTS Ou ne livrant pas de lait en laiterie hors suivi APMF	<u>Dépistage annuel</u> sur 20 % des bovins femelles de 24 mois ou plus avec un minimum de 10 par cheptel (+ les mâles destinés à la <u>reproduction</u>)	<u>Dépistage quinquennal</u> sur 20 % des bovins femelles de 24 mois et plus (+ les mâles destinés à la <u>reproduction</u>)	<u>Dépistage annuel</u> sur 100% des bovins femelles de 24 mois et plus (+ les mâles destinés à la <u>reproduction</u>) et les bovins mâles de plus de 24 mois retournant au parc	Selon les résultats 2020-2021, <u>Dépistage annuel</u> sur 100% des bovins femelles et taureaux reproducteurs nés sur l'exploitation, âgés de 24 à 36 mois et sentinelles sérologiques ou de 24 à 48 mois sans sentinelles sérologiques <i>et quelques rattrapages virologiques si nécessaire</i>

	BRUCELLOSE	LEUCOSE* selon la liste des cantons	IBR	BVD
ATELIERS D'ENGRASSEMENT NON DEROGATAIRES (1)	<u>Dépistage annuel</u> sur 20 % des bovins femelles de 24 mois ou plus avec un minimum de 10 par cheptel	<u>Dépistage quinquennal</u> sur 20 % des bovins femelles de 24 mois ou plus	<u>Dépistage annuel</u> sur 100% des bovins femelles de 24 mois et plus et les bovins mâles de plus de 24 mois retournant au parc	<u>Au cas par cas</u> dépistage des bovins sans statut non IPI, si nécessaire
CAS PARTICULIER CHEPTELS SEROPOSITIFS EN IBR			Dépistage 100% des bovins de plus de 12 mois (2)	
CAS PARTICULIER CHEPTELS VIROPOSITIFS EN BVD				<u>Au cas par cas</u> Protocole en lien avec le GDS

1) Ateliers engraisant des mâles ou des femelles et qui ne sont pas titulaires de la dérogation.

2) Selon validation entre le GDS et le vétérinaire

Tableau N° 1

PROTOCOLE DE PROPHYLAXIE 2021/2022 DANS LES CHEPTELS OVINS-CAPRINS -PORCINS

Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

	TUBERCULOSE	BRUCELLOSE *selon la liste des cantons	AUJESKY
OVINS	Sans objet	<u>Tous les 5 ans</u> prise de sang sur 25% du cheptel reproducteur avec un minimum de 50	Sans objet
CAPRINS	Sans Objet	<u>Tous les 5 ans</u> prise de sang sur 25% du cheptel reproducteur avec un minimum de 50	Sans objet
PORCINS	Sans objet	Sans objet	<p><u>Rythme annuel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Elevages de porc en plein air</u> : <ul style="list-style-type: none"> - naisseurs, naisseurs engraisseurs 15 porcs reproducteurs - post-sevrages, engraisseurs 20 porcs charcutiers ▪ <u>Elevages de sélection-multiplication</u> 15 porcs par trimestre